

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 47

Artikel: Les mères heureuses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les mères heureuses. — Mme Patet selamente à Mme Niollu des ennuis que lui causent ses rejets :

— Voyez-vous, madame, ils m'énervent si tellement que je suis à moitié entoupennée.

— A qui le dites-vous ! les miens me font chevrer la nuit comme le jour... Ah ! elles ne connaissent pas leur bonheur, les mères qui n'ont pas d'enfants !

La réforme orthographique.

Mon cher *Conteur*,

Tu nous amuses, on t'aime et tout bon Vaudois te considère comme le véritable organe du pays, mais il est des blagues que le plus honnête homme du monde peut dire sans que sa conscience le tennaille. Je vais peut-être marcher sur un terrain brûlant et je connais l'objection monstre contre laquelle les plus savants professeurs ont lancé, vainement encore, leurs projectiles. « Kiafésa, kivatiré, kiresevradebal è qui u kru à se remuménaj ? » Excuse-moi, ami *Conteur*, si j'intercale un pareil charabia dans ma prose ; j'essaie d'imiter l'exemple donné dans un de tes entrefilets pour illustrer cette curieuse réforme. Du reste je connais pas mal de tes confrères, même de la presse pédagogique, qui éprouve le besoin d'étonner l'œil de leurs lecteurs. J'ai dit : l'œil, non l'oreille, — et pour cause. En orthographe il faut distinguer entre *visuels* et *auditifs*. Parce que l'œil est choqué d'une forme nouvelle, celle-ci doit-elle être mise à l'index ? Mme de Sévigné était une auditive, elle parlait de son « tempérament ». Aujourd'hui, c'est « tempérament ». Les réformistes sont « tempérés » par le désir de respecter les habitudes acquises. Ils veulent agir sans heurt violent. Si en théorie le principe d'une écriture phonétique (réalisé déjà par la sténographie) se soutient, — l'orthographe ayant été dès le début une image, plus ou moins abîmée, de la prononciation, — on n'a pas l'intention de la proposer comme une « réforme orthographique », mais plutôt comme une « réforme intégrale ». La phonétique pure ne connaît pas d'autre règle que celle-ci : « Un son, un signe ». Les systèmes d'écriture ordinaire phonétique sont nombreux, comme il y a plusieurs systèmes d'écriture sténographique. Ainsi les nasales seront représentées par la voyelle surmontée d'un trait ou d'un accent : $\bar{a}$ ou d'un $\hat{a}$ = an, en, le son *a* étant figuré par *a* (préposition, verbe). Il en est autrement de la « réforme orthographique » où les divergences ne portent que sur une question de mesure. Les bouillants (et Raoux en 1865 était du nombre), voudraient suppléer à l'insuffisance de l'alphabet par des signes diacritiques, tandis que les opportunistes se contentent de réformes dosées. On va s'en rendre un compte exact en lisant des vers de Victor Hugo, que le « citoyen » — c'est l'épithète, qu'il veut ironique, que Beaunier lui colle dans le *Figaro* — Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne, a transcrits suivant les principes exposés dans le rapport qu'il adressa au ministre de l'Instruction publique pour le compte d'une commission officielle où les droits de l'orthographe ne pouvaient être méconnus.

Il y a des gens qui ne comprennent pas toujours la plaisanterie. L'échantillon d'orthographe réformée que le *Conteur* a donné pouvant induire en erreur les lecteurs mal renseignés, je lui saurais gré de leur servir un petit complément qui les renseignera sur l'état d'âme du réformiste dernier cri.

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle
Les anges y volaient sans doute obscurément
Car on voyait passer dans la nuit, par moment,
Quelque chose de bleu qui paraissait une aile.

La respiration de Booz qui dormait
Se mêlait au bruit sourd des *ruisseaux* sur la mousse
On était dans le mois où la nature est douce,
Les *colines* ayant des lis sur leur *somet*.

Ruth *sonjait* et Booz dormait ; l'herbe était noire ;
Les grelots des *troupeaus* palpaient vaguement ;
Une immense bonté tombait du firmament.
C'était l'heure *tranquille* où les lions vont boire.

Nous voilà loin du « snépakroïabl ». La réforme orthographique n'est pas ce volapuk caricaturé ni même un artificiel esperanto. La réforme de l'orthographe, c'est l'orthographe correcte, la poursuite d'une œuvre qui devrait réunir tous les amis de la langue française.

L. MOGEON.

P.-S. — Voici le « résumé synoptique » de la réforme actuellement préconisée par M. Brunot :

1° Il n'est rien innové, en aucun cas, contre la prononciation. Aucune réforme, quelle qu'elle soit, qui contrarierait la prononciation usuelle d'un mot, ne sera appliquée à ce mot. La prononciation est établie d'après le *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteler et Thomas.

2° On conformera partout les dérivés au simple, à moins que le dérivé n'ait pas une orthographe moins compliquée : c'est alors le simple qui se conformera au dérivé (principe de dérivation). Ex. : *imbécillité* comme *imbécile*, mais *pois* comme *empois*.

3° On adoptera autant que possible une orthographe unique dans les mots analogues (principe d'analogie). Ex. : *baril* et *barrique*.

4° On francisera les mots usuels venus du grec. Les lettres grecques disparaissent. L'h grecque initiale restera facultative (principe de francisation).

Le saucisson de Bremblens

MOÏSE Vautier, le conseiller d'Etat genevois si populaire, aimait — c'est d'ailleurs la faible de ses compatriotes — à plaisanter les « bons Vaudois ».

Ses boutades étaient toujours amusantes et spirituelles ; or, ainsi que pour Labiche, « comme il a beaucoup fait rire, il lui fut beaucoup pardonné ».

A l'occasion du cadeau offert par la presse parisienne au tsar, d'une aquarelle de Detaille, richement encadrée, aquarelle qui ne parvint au monarque que quelques temps après l'envoi et, détail typique, qui lui fut « vendue » par son entourage, le *Genevois* rappelle la charmante histoire suivante, que contait avec amour Moïse Vautier :

« Au couronnement d'Alexandre II ou III, tous les gouvernements étaient invités à se faire représenter à la cérémonie. La Suisse s'excusa en fort bons termes et ajouta qu'aucun crédit n'étant voté elle ne pouvait pas convoquer les chambres exprès. Cette réponse scandalisa, récita Moïse, le syndic de la commune de Bremblens qui rassembla son Conseil municipal, et dans un discours émouvant, déclara qu'il était honteux pour la Suisse de ne pas se faire représenter, qu'il irait lui, et ferait un cadeau à l'empereur. Aussitôt fait que dit, notre brave concitoyen se met en route, arrive à St-Petersbourg, et se présente carrément au palais. Heureusement qu'on parlait encore peu d'anarchistes, il aurait pu passer un mauvais quart d'heure, comme cet autre concitoyen qui a passé 25 ans en Sibérie pour moins que ça. Sur son insistance on informe l'empereur de ce qui se passe et il donna l'ordre d'introduire notre syndic. Celui-ci sans se déconcerter fait son petit discours de bienvenue et le termine en sortant de sa poche, au grand effroi d'abord, ensuite aux rires des assistants... un magnifique saucisson.

» Voilà, Père, un pur produit de chez nous, je vous l'offre de bon cœur et n'ai voulu le re-

* Suppression des consonnes doubles non prononcées, suppression de l'x final (son remplacement par s). Remplacement de g par j devant e et i.

mettre qu'à vous-même, craignant que ceux qui me l'auraient pris ne le mangent et qu'il aurait été dommage. »

Rien d'extraordinaire.

Nous entrons dans la saison froide. C'est le moment de donner un dernier souvenir à l'été de 1906. On a dit que nous avions passé un été exceptionnellement chaud. L'été a été chaud, en effet, en juillet et août, mais la moyenne a été déjà plus d'une fois dépassée ; seulement, il y a eu quelques journées où temporairement le thermomètre s'est élevé à des hauteurs que l'on ne connaissait pas dans notre pays, écrit M. de Parville.

En ce qui concerne la moyenne, le mois de juin 1906 a été moins chaud que le mois de juin des années 1887, 1893 et 1899. Le mois de juillet a été moins chaud que les mois de juillet de 1881, 1885, 1887, 1899, 1900, 1901, 1904 et 1905. Le mois d'août a été moins chaud que les mois d'août 1893, 1898 et 1899. Le nombre des jours très chauds a été dépassé par celui des années 1881, 1887, 1893, 1899, 1901 et 1904. En somme, la température de l'année 1906, quoique supérieure à la moyenne, a été égale ou dépassée cinq fois depuis vingt-sept ans. Elle n'a donc rien d'anormal. Elle a été surtout remarquable par sa sécheresse, et notamment en juin.

C'est dans le midi qu'on a relevé des maximums qui n'avaient pas encore été atteints, en juillet. Pendant qu'à l'Observatoire du parc Saint-Maur, on notait le 17 juillet 37° ; à Montpellier, on relevait le 19 juillet au jardin des Plantes, 43°6. C'est là le record des températures en France. Il était détenu jusque-là par Poitiers, où l'on avait observé le 24 juillet 1872 la température de 42°9.

Dans la Gironde, les maxima thermométriques ont été exceptionnels aussi. Le 2 août, on a enregistré à Budos, à Château-d'Yquem, 41°5 et 41°. Il est vrai qu'en 1892, on avait trouvé, le 16 août, jusqu'à 42°, et encore le 18 juillet 1900 jusqu'à 40°7. Jolies températures.

La semaine-attractions.

Le *Théâtre* nous a donné, jeudi, une très intéressante représentation de *La plus Faible*, 4 actes de Marcel Prevost, du répertoire de la Comédie française. Interprétation excellente. Demain, dimanche, nous aurons : en *matinée*, à 2 heures, *Les Romanesques*, trois actes de Rostand, et *La famille Pont-Biquet*, trois actes très amusants de Bisson ; le *soir*, à 8 heures, *Route ta Bosse*, un drame tout nouveau que Lausanne a le privilège d'entendre la première après Paris. — Mardi et jeudi soir, *Mademoiselle de la Seiglière*, comédie en 4 actes, de Jules Sandeau. — Mardi, à 5 heures, troisième séance de poésie classique et moderne. Une heureuse innovation de notre directeur que ces mardis de poésie. On s'y entasse littéralement.

✱

— Cinq attractions, deux pièces nouvelles, voilà le menu qu'offre, du 23 au 28 novembre, à ses habitués, notre *Théâtre des Variétés*, de Bel-Air.

Côté attractions : une jongleuse antipodiste, *Miss Jacopers* ; — une gymnaste au trapèze, *Miss Eldnie* ; — deux excentriques, *Les Lorettes* ; — un baryton, *Amiss* ; — une troupe d'acrobates de tapis, *Les 4 Jacopers*.

Côté comédies : *Les honnêtes femmes*, par Henri Becque ; — *L'Ecole des Belles-mères*, par Eugène Brieux.

Demain, dimanche, *matinée* et *soirée*.

✱

C'est aujourd'hui, au Stand de la Pontaise, soirée annuelle de la société de tir, *Les jeunes patriotes*. Le programme, très varié, est des plus intéressants. Pour terminer la fête, bal.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

AMI FATIO, successeur.